

RCS : ROUEN  
Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00106  
Numéro SIREN : 331 876 722  
Nom ou dénomination : ENTREPRISE ROLAND GUEUDRY ET FILS

Ce dépôt a été enregistré le 04/06/2021 sous le numéro de dépôt 4464

CERTIFIÉ CONFORME  
A L'ORIGINAL

Le Président

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - ROUEN

Acte déposé le :

- 4 JUIN 2021



A handwritten signature in blue ink, consisting of a horizontal line with a loop underneath.

**SAS ENTREPRISE ROLAND GUEUDRY ET FILS**

boulevard industriel  
76580 LE TRAIT

**COMPTES ANNUELS**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

 **Sommaire**

<b>1. Comptes annuels</b>	<b>1</b>
Compte de résultat	2
Compte de résultat (suite)	3
Annexe	
<i>Règles et méthodes comptables</i>	4
<i>Faits caractéristiques</i>	7
<i>Notes sur le bilan</i>	8
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	18
<i>Autres informations</i>	22
<b>2. Liasse fiscale</b>	<b>25</b>
2050 - Bilan Actif	26
2051 - Bilan Passif avant répartition	27
2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste	28
2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)	29

**SAS ENTREPRISE ROLAND GUEUDRY ET FILS**

**COMPTES ANNUELS**

Comptes annuels

8

## Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises	576 235		576 235	
Production vendue (biens)	555 832		555 832	
Production vendue (services)	49 920 722		49 920 722	44 748 935
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>51 052 788</b>		<b>51 052 788</b>	<b>44 748 935</b>
Production stockée				
Production immobilisée				29 395
Subventions d'exploitation				1 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			81 092	273 348
Autres produits			742	40
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>51 134 622</b>	<b>45 052 717</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises			1 050 000	
Variations de stock			-1 050 000	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			8 328 342	9 396 998
Variations de stock			351 508	-29 740
Autres achats et charges externes (a)			36 917 291	25 275 556
Impôts, taxes et versements assimilés			233 434	349 171
Salaires et traitements			2 311 198	5 370 265
Charges sociales			1 457 162	3 206 927
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			604 721	594 386
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			23 468	23 869
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			26 187	170
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>50 253 310</b>	<b>44 187 601</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>881 312</b>	<b>865 116</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>			<b>917</b>	<b>217</b>
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>			<b>20 506</b>	<b>408</b>
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)			56 959	222 187
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			123 405	140 728
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>180 364</b>	<b>362 914</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			54 987	12 928
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>54 987</b>	<b>12 928</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>125 377</b>	<b>349 986</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>987 100</b>	<b>1 214 912</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	84 297,04	22 168,32
Sur opérations en capital	53 698,09	63 021,42
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	36 000,00	34 000,00
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>173 995,13</b>	<b>119 189,74</b>
Sur opérations de gestion	80 581,57	41 901,76
Sur opérations en capital	313 893,80	34 017,88
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 760,50	1 483,52
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>401 235,87</b>	<b>77 403,16</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-227 240,74</b>	<b>41 786,58</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)	125 833,00	61 079,00
Impôts sur les bénéfices (X)	286 894,00	162 242,00
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>51 489 897,95</b>	<b>45 535 038,29</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>51 142 765,75</b>	<b>44 501 660,98</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>347 132,20</b>	<b>1 033 377,31</b>
- Redevances de crédit-bail mobilier	1 062,30	12 747,60
(3) Dont produits concernant les entités liées	49 898,25	222 187,00
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	19 101,73	

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ENTREPRISE ROLAND GUEUDRY ET FILS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 26 274 249 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 347 132 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/07/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- \* Agencements des constructions : 7 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- \* Matériel de transport : 2 à 7 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## Règles et méthodes comptables

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Contrats à long terme

Les contrats à long terme sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement. Les éléments suivant sont réunis pour une détermination fiable du résultat à terminaison :

- Le montant global du contrat global peut être évalué de façon fiable
- Le pourcentage d'avancement peut faire l'objet d'une évaluation lors de l'arrêté des comptes
- Les coûts peuvent être identifiés de façon fiable
- Ces éléments rentrent avec une certitude raisonnable dans les conditions d'acceptation prévues par le contrat.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : INSEE

## Faits caractéristiques

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

A compter du 1er avril 2019, les filiales SARL 2G CREATIVE, SAS 2GUEUDRY CONSTRUCTIONS et SAS 2GUEUDRY MAISONS INDIVIDUELLES ont pris respectivement en location gérance les activités de travaux et d'aménagements intérieurs et extérieurs, l'activité d'entreprise générale du bâtiment et l'activité de construction de maisons individuelles.

A compter du 1er janvier 2019, les filiales SARL 2G CREATIVE, SARL 2G INGENIERIE, SAS 2GUEUDRY CONSTRUCTIONS et SAS 2GUEUDRY MAISONS INDIVIDUELLES sont intégrées au groupe fiscal dont la SAS ENTREPRISE ROLAND GUEUDRY ET FILS est tête de groupe.

Au 31 décembre 2019, la SAS ENTREPRISE ROLAND GUEUDRY ET FILS a consenti à sa filiale SAS 2GUEUDRY CONSTRUCTIONS un abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune d'un montant de 270 000 euros comptabilisé en charges exceptionnelles (compte 678800).

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	24 392			24 392
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	100 005	3 184		103 189
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>124 397</b>	<b>3 184</b>		<b>127 581</b>
- Terrains	32 547			32 547
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	145 952		36 273	109 679
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 907 061	207 585	127 500	1 987 146
- Installations générales, agencements aménagements divers	202 178	36 273		238 452
- Matériel de transport	2 774 859	116 390	22 629	2 868 620
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	314 141	21 797	2 510	333 428
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>5 376 739</b>	<b>382 045</b>	<b>188 912</b>	<b>5 569 872</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 710 616	12 970		3 723 586
- Autres titres immobilisés	160	60	10	210
- Prêts et autres immobilisations financières	42 709	147	19 653	23 203
<b>Immobilisations financières</b>	<b>3 753 485</b>	<b>13 177</b>	<b>19 663</b>	<b>3 746 999</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>9 254 620</b>	<b>398 406</b>	<b>208 575</b>	<b>9 444 452</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	3 184	345 772	13 177	362 133
Apports				
Créations				
Réévaluations		36 273		36 273
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>3 184</b>	<b>382 045</b>	<b>13 177</b>	<b>398 406</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste		36 273		36 273
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		152 639	19 663	172 302
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>188 912</b>	<b>19 663</b>	<b>208 575</b>

## Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	24 391
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>24 392</b>

Depuis les exercices ouverts au 1er janvier 2016, le règlement n° 2015-06 de l'Autorité des normes comptables pose le principe selon lequel le fonds commercial (y compris le mali technique de fusion qui lui est affecté) est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée.

En contrepartie de cette présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds commercial, l'Autorité des normes comptables impose la réalisation d'un test de dépréciation systématique au minimum une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur (art. 214-15 du PCG).

Au 31 décembre 2019, le fonds commercial inscrit à l'actif ne présentant pas de durée d'utilisation limitée, n'a pas fait l'objet d'un amortissement. Le test de valeur qui a été réalisé met en évidence une valeur actuelle supérieure à la valeur nette comptable justifiant ainsi l'absence de dépréciation à la clôture de l'exercice 2019.

## Notes sur le bilan

## Immobilisations financières

## Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
EURL GUEUDRY LOTISSEMENT L	8	21	100,00	8	8	-35				-5
SCI SCCV DUCLAIR 1	1		51,00	1	1	29		2 296	221	
SNC SNC DES JARDINS DE CLER	1		99,00	1	1	-1				
SAS GUEUDRY IMMOBILIER	2 475	337	66,67	1 650	1 650	-1 248				253
SARL 2G INGENIERIE	10	1	100,00	10	10	101		138	2	
EURL GUEUDRY LA FRENAYE	8	3	100,00	8	8	-13		255	-2	
SNC SNC DE CARVILLE	1	-1	99,00	1	1	-1				-1
EURL GUEUDRY LE CLOS DES O	8	10	100,00	8	8	-6				-6
SCI SCCV RESIDENCE BG 2	1	-1	99,00	1	1	4				-1
SCI RESIDENCE BONSECOURS 3	1	-2	99,00	1	1	4				-2
SASU GROUPE BERTIN IMMOBILI	1 080	417	100,00	1 705	1 705	2 047		1 394	77	
SASU 2GUEUDRY MAISONS INDIV	200	1	100,00	200	200	733		3 730	4	
SARL ABC COUVERTURE	84	110	70,00	70	70	7		1 859	7	7
SARL 2G CREATIVE	10	25	100,00	10	10	240		572	-24	
SNC SNC DU FAUBOURG D'YVET	1		99,00	1	1	-1				
SARL SARL 2G PATRIMOINE	10	24	100,00	10	10	192		289	24	
EURL 2G PROMOTION IMMOBILIE	10	184	100,00	10	10	1 398		1 378	-65	
SNC RESIDENCE BG 1	1	-2	99,00	1	1	2				-2
EURL GUEUDRY LE CLOS DES BL	8	5	100,00	8	8	-13				-3
SASU 2GUEUDRY CONSTRUCTIO	10	-2	100,00	10	10	3 875		10 992	1	
- Participations (détenues entre 10 et 50% )										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										

## Notes sur le bilan

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
- Autres participations étrangères										

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	94 664	6 255		100 919
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>94 664</b>	<b>6 255</b>		<b>100 919</b>
- Terrains	32 547			32 547
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	61 412	16 164		77 576
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 295 063	169 700	89 675	1 375 089
- Installations générales, agencements aménagements divers	150 475	16 264		166 739
- Matériel de transport	1 698 890	367 224	16 940	2 049 173
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	262 822	29 113	2 510	289 425
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 501 208</b>	<b>598 466</b>	<b>109 125</b>	<b>3 990 548</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 595 872</b>	<b>604 721</b>	<b>109 125</b>	<b>4 091 467</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentatio des stocks	Diminution des stocks
<b>Marchandises</b>				
Marchandises revendues en l'état	1 050 000		1 050 000	
<b>Approvisionnement</b>				
Matières premières		351 508		351 508
Autres approvisionnements				
<b>Total I</b>	<b>1 050 000</b>	<b>351 508</b>	<b>1 050 000</b>	<b>351 508</b>
<b>Production</b>				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
<b>Total II</b>				
<b>Production en cours</b>				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
<b>Total III</b>				
<b>Production stockée</b>				

Pour les chantiers, les travaux en cours sont évalués selon leur avancement.

A compter de l'exercice clos au 31 décembre 2018, les travaux en cours tiennent compte des commissions sur ventes versées aux salariés et le pourcentage d'avancement du gros œuvre et terrassement a été mis à jour.

## Notes sur le bilan

### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 19 360 349 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	23 203		23 203
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	9 074 108	8 805 390	268 718
Autres	10 224 587	10 224 587	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	38 451	38 451	
<b>Total</b>	<b>19 360 349</b>	<b>19 068 428</b>	<b>291 921</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### Produits à recevoir

	Montant
Cl.prod.non factures	5 129 262
Fourn.avoirs non recus	251 837
Etat prod.a recevoir	75 265
Produits a recevoir	46 847
<b>Total</b>	<b>5 503 211</b>

## Notes sur le bilan

### Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 180 938 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Créances clients	180 938
<b>TOTAL</b>	<b>180 938</b>

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000,07 euros décomposé en 1 476 titres d'une valeur nominale de 135,50 euros.

#### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 26/06/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 033 377
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>1 033 377</b>
Affectations aux réserves	583 377
Distributions	450 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
<b>Total des affectations</b>	<b>1 033 377</b>

## Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	200 000				200 000
Primes d'émission	765 545				765 545
Réserve légale	20 001				20 001
Réserves générales	3 679 729	583 377	583 377		4 263 106
Résultat de l'exercice	1 033 377	-1 033 377	347 132	1 033 377	347 132
<i>Dividendes</i>		450 000			
Subvention d'investissement	40 166			9 771	30 394
Provisions réglementées	13 371		6 761		20 131
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>5 752 188</b>		<b>937 270</b>	<b>1 043 149</b>	<b>5 646 310</b>

## Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	13 371	6 761		20 131
Prêts d'installation				
Autres provisions				
<b>Total</b>	<b>13 371</b>	<b>6 761</b>		<b>20 131</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		6 761		

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 20 625 375 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	500 000	500 000		
- à plus de 1 an à l'origine	3 443 474	1 402 997	1 817 606	222 872
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 613 537	10 613 537		
Dettes fiscales et sociales	3 366 380	3 366 380		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	205 894	205 894		
Autres dettes (**)	1 606 650	1 606 650		
Produits constatés d'avance	889 440	889 440		
<b>Total</b>	<b>20 625 375</b>	<b>18 584 898</b>	<b>1 817 606</b>	<b>222 872</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 189 405			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	648 045			
(**) Dont envers les associés	1 044			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 044 euros.

## Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parv.	5 710 358
Int.courus emp.ets credit	4 515
Org.sociaux ch.a payer	57 197
Forfait social À payer	25 167
Etat charges a payer	45 270
Cl.avoirs a etabli	224 637
<b>Total</b>	<b>6 067 144</b>

 Notes sur le bilan

**Comptes de régularisation**

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avances	38 451		
<b>Total</b>	<b>38 451</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod.const.avance	889 440		
<b>Total</b>	<b>889 440</b>		

## Notes sur le compte de résultat

## Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	555 832		555 832
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	48 218 671		48 218 671
Etudes			
Prestations de services	22 426		22 426
Ventes de marchandises	576 235		576 235
Produits des activités annexes	1 679 625		1 679 625
<b>TOTAL</b>	<b>51 052 788</b>		<b>51 052 788</b>

## Charges et produits d'exploitation et financiers

## Opérations faites en commun

Nature	Bénéfice	Perte
Quote-part des Bénéfices réalisés en commun 755500000 - Quote part benefice	917 917	
Quote-part des Pertes réalisées en commun 655500000 - Quote part pertes		20 506 20 506

## Notes sur le compte de résultat

### Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation	56 959	222 187
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	123 405	140 728
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>180 364</b>	<b>362 914</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	54 987	12 928
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>54 987</b>	<b>12 928</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>125 377</b>	<b>349 986</b>

### Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791000000 - Transf.de charges exploit	15 334	
791100000 - Rembourst charges admini.	34 481	
791200000 - Transfert de charge 63 a 64	11 782	
	61 598	
<b>Total</b>	<b>61 598</b>	

### Charges et Produits exceptionnels

## Notes sur le compte de résultat

### Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	19 424	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 269	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	59 889	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	43 894	
Autres charges	270 000	
Amortissements dérogatoires	6 761	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		84 297
Produits des cessions d'éléments d'actif		43 927
Subventions d'investissement virées au résultat		9 771
Provisions pour risques et charges		36 000
<b>TOTAL</b>	<b>401 236</b>	<b>173 995</b>

### Résultat et impôts sur les bénéfices

#### Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	987 100	257 757	729 343
+ Résultat exceptionnel	-227 241	13 255	-240 496
- Participations des salariés	125 833		125 833
<b>Résultat comptable</b>	<b>634 026</b>	<b>286 894</b>	<b>347 132</b>

## Notes sur le compte de résultat

### Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 42 508 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
<b>Accroissements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux amortissements dérogatoires	20 131
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<b>A. Total des bases concourant à augmenter la dette future</b>	<b>20 131</b>
<b>Allègements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	46 112
Liés à d'autres éléments	
<i>Participation 2019</i>	125 833
<b>B. Total des bases concourant à diminuer la dette future</b>	<b>171 945</b>
<b>C. Déficit reportables</b>	
<b>D. Moins-values à long terme</b>	
<b>Estimation du montant de la créance future</b>	<b>42 508</b>
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

### Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2013, la société SAS ENTREPRISE ROLAND GUEUDRY ET FILS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GUEUDRY. Elle agit en qualité de tête de groupe.

## Autres informations

### Evénements postérieurs à la clôture

Suite aux mesures prises dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, la société a dû s'adapter et aménager les conditions de travail à partir du 17 mars 2020. A la date d'arrêté des comptes, la société n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat mais toutes les mesures nécessaires afin de maintenir sa trésorerie, obtenir des financements garantis, et assurer la continuité de son activité et celle de ses filiales ont été prises.

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 62 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	9	
Employés	10	
Ouvriers	43	
<b>Total</b>	<b>62</b>	

### Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : ENTREPRISE ROLAND GUEUDRY ET FILS

Forme : SAS

Au capital de : 200 000 euros

Adresse du siège social :  
BOULEVARD INDUSTRIEL 76580 LE TRAIT

## Autres informations

## Engagements financiers

## Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Caution solidaire en garantie du contrat de crédit bail souscrit par SAS 2G Constructions</i>	152 000
<i>Caution solidaire au profit du CRCA en garantie du prêt souscrit par SARL 2G Patrimoine</i>	650 000
<i>SNC Abbaye de Courcelles : Caution solidaire au profit du CRCA en garantie de la garantie de parachèvement</i>	180 000
<i>SNC Abbaye de Courcelles : Caution solidaire au profit du CRCA en garantie de l'ouverture de crédit</i>	950 000
<i>SNC Ste Marguerite : caution solidaire en garantie du prêt CDN de 550k€</i>	350 000
<i>SNC Ste Marguerite : caution solidaire en garantie du crédit accompagnement CDN de 1696k€</i>	350 000
<i>SCCV Res.Mesnil 5 : caution solidaire en garantie de la ligne de crédit CRCA de 1300k€ et de la GFA</i>	1 300 000
<i>SCCV Res.Bonsecours 2 : caution solidaire en garantie de la caution bancaire CDN de 49k€</i>	49 000
<i>SNC Res.mesnil 5 : caution solidaire en garantie de la GFA de 1384k€</i>	1 384 000
Avals et cautions	5 365 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement de 100% des actions de la SAS GBI en garantie des prêts souscrits pour son rachat au profit des banques Crédit du Nord, Caisse d'Epargne et Crédit Agricole</i>	1 500 000
Autres engagements donnés	1 500 000
<b>Total</b>	<b>6 865 000</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	6 865 000
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	1 500 000

## Autres informations

### Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Caution CGI - plafond</i>	23 000 000
<i>Caution QBE - plafond</i>	15 000 000
<i>Caution ERGO - plafond</i>	10 000 000
Avals et cautions	48 000 000
1/ <i>Abandon de créances au profit de la SARL GUEUDRY LA FRENAYE avec clause de RAMF accordé au 31/12/2014</i>	3 317
<i>accordé au 31/12/2015</i>	6 979
<i>accordé au 31/12/2016</i>	17 705
2/ <i>abandon de créances accordé à SAS 2GUEUDRY CONSTRUCTIONS au 31/12/2019</i>	270 000
Autres engagements reçus	298 001
<b>Total</b>	<b>48 298 001</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	298 001
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

### Engagements de retraite

Les engagements correspondant aux indemnités de fin de carrière sont calculés selon les dispositions de la convention ETAM et Cadres du bâtiment.

Au 31 décembre 2019, le montant de l'indemnité simulée s'élève à 222k€.

Au cours de l'exercice 2015, la société a souscrit un contrat d'assurance pour couvrir ce risque. Aucun versement n'a eu lieu sur 2019. Le montant couvert par l'assurance s'élève au 31 décembre 2019 à 51k€.

**SAS ENTREPRISE ROLAND GUEUDRY ET FILS**

**COMPTES ANNUELS**

Liasse fiscale

## 2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ENTREPRISE ROLAND GUEUDRY ET FILS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		boulevard industriel 76580 LE TRAIT		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 3 1 8 7 6 7 2 2 0 0 3 3		Néant		* <input type="checkbox"/>	
				Exercice N clos le,		31/12/2019	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	99 331	AG	97 061	2 270
		Fonds commercial (1)	AH	24 391	AI		24 391
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	3 857	AK	3 857	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	32 547	AO	32 547	
		Constructions	AP	109 679	AQ	77 575	32 103
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 987 146	AS	1 375 088	612 057
		Autres immobilisations corporelles	AT	3 440 499	AU	2 505 336	935 162
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	3 723 586	CV		3 723 586
Créances rattachées à des participations		BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD	210	BE		210	
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH	23 202	BI		23 202	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	9 444 451	BK	4 091 467	5 352 984	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	1 050 000	BU		1 050 000
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	450	BW		450
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	9 074 108	BY	180 938	8 893 170
		Autres créances (3)	BZ	10 224 587	CA		10 224 587
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD		CE		
	Disponibilités	CF	714 606	CG		714 606	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	38 451	CI		38 451	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	21 102 202	CK	180 938	20 921 264	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	30 546 654	IA	4 272 405	26 274 249	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR	268 718	
Clause de réserve de propriété :*							
Immobilisations :							
Stocks :							
Créances :							

Cegid Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## 2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ENTREPRISE ROLAND GUEUDRY ET FILS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 200 000.....)	DA		200 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		765 545	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD		20 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>BI</b> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG		4 263 105	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI		347 132	
	Subventions d'investissement	DJ		30 394	
Provisions réglementées *	DK		20 131		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL		5 646 309	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		3 943 473	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV		1 340 727	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		2 564	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		10 613 537	
	Dettes fiscales et sociales	DY		3 366 380	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		205 894	
	Autres dettes	EA		265 922	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		889 440	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC		20 627 939	
	Ecarts de conversion passif* <b>(V)</b>	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE		26 274 249	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		18 584 898		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		500 000		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## 2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ENTREPRISE ROLAND GUEUDRY ET FILS		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N						
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires					
		Total						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	576 234	FB		FC	576 234	
	Production vendue { biens * services *	FD	555 831	FE		FF	555 831	
		FG	49 920 722	FH		FI	49 920 722	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	51 052 788	FK		FL	51 052 788	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	81 091	
	Autres produits (1) (11)					FQ	742	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	51 134 622
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 050 000	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	( 1 050 000)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	8 328 341	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	351 508	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	36 917 290	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	233 433	
	Salaires et traitements*					FY	2 311 197	
	Charges sociales (10)					FZ	1 457 162	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	604 720
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	23 467
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	26 186	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	50 253 310
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	881 311	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH	916	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI	20 505	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	56 958	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	123 405	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	180 363	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	54 986	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	54 986	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	125 376	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	987 099	

Cegid Group

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## 2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise		SAS ENTREPRISE ROLAND GUEUDRY ET FILS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	84 297	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	53 698	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	36 000	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	173 995	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	80 581	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	313 893	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	6 760	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	401 235	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	( 227 240)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	125 833	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	286 894	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	51 489 897
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	51 142 765
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	347 132
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	1 062
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	49 898
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	19 101
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	55 683
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		AI	61 598
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
Voir état annexe			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.



# ENTREPRISE ROLAND GUEUDRY ET FILS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 200 000,00 €

Siège social : boulevard industriel

76580 LE TRAIT

331 876 722 RCS ROUEN

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT**  
**SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2020**

## TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à 347 132 €, de la manière suivante :

- Un résultat de ..... 347 132.00 €

- Soit un bénéfice distribuable de ..... 347 132.00 €

- Une somme de ..... 200 000.00 €

à la distribution de dividende, soit par action,

un montant de ..... 135.50 €

- et le solde, soit ..... 147 132.00 €

au compte "Autres réserves"

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 135.50 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - ROUEN

Acte déposé le :

- 4 JUIN 2021



A

### Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle
31/12/2018	450 000,00	304,88	450 000,00		0,00	0,00
31/12/2017	450 000,00	304,88	450 000,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2016	450 000,00	304,88	382 926,83	67 073,60	0,00	0,00



B

# ENTREPRISE ROLAND GUEUDRY ET FILS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 200 000,00 €

Siège social : boulevard industriel

76580 LE TRAIT

331 876 722 RCS ROUEN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - ROUEN

Acte déposé le :

- 4 JUIN 2021



## PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt,

et le vingt-neuf septembre, à dix-huit heures

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le président, par lettre recommandée en date du 14 septembre 2020.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Philippe GUEUDRY préside la séance en qualité de président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par Le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 1 476 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée générale constate que KPMG, commissaire aux comptes, convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 16 septembre 2020, assiste à la réunion.

L'assemblée générale constate que BMV AUDIT, co-commissaire aux comptes, convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 16 septembre 2020, assiste à la réunion.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- la copie et les récépissés postaux de la lettre recommandée de convocation adressée aux commissaires aux comptes,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- le rapport de gestion du président,
- les comptes consolidés et le rapport de gestion du groupe,
- les rapports des commissaires aux comptes,
- le texte des résolutions proposées.

Puis le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du président, les rapports des commissaires aux comptes, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion du président et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Approbation des comptes annuels,
- Quitus au président,
- Affectation des résultats,

- Examen du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses

Monsieur le président donne lecture du rapport de gestion, ainsi que du rapport de gestion du groupe sur les comptes consolidés, puis il fait donner lecture des rapports des commissaires aux comptes.

Il est rappelé, par le président, que les dividendes peuvent être taxés à la source au taux de 12,8 % dans le cas de l'option pour le prélèvement forfaitaire unique de 30%. L'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu peut être maintenue, après abattement de 40 %. Dans ce cas, le président précise que les dividendes pourront être exonérés si le revenu fiscal de référence de l'associé, de l'avant-dernière année, est inférieur à 50.000 € (associé célibataire) ou 75.000 € (en cas d'imposition commune avec le conjoint). En outre, la société versera un dividende amputé de 17,2 % au titre des prélèvements sociaux.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIÈRE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du président et des commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à un montant global de 18 487 € et qui ont donné lieu à une imposition de 6 745 €. En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

#### **DEUXIÈME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du groupe et du rapport des commissaires aux comptes approuve les comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

#### **TROISIÈME RESOLUTION**

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à 347 132,20 €, de la manière suivante :

- Un résultat de ..... 347 132.20 €
- Soit un bénéfice distribuable de ..... 347 132.20 €
- Une somme de ..... 200 000.00 €

à la distribution de dividende, soit par action,

un montant de ..... 135.50 €

- Et le solde, soit ..... 147 132.20 €

Au compte « autres réserves ».

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 135.50 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

#### **Rappel des dividendes antérieurement distribués**

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

<b>Date de clôture</b>	<b>Dividendes versés</b>	<b>Montant par titre</b>	<b>Montant éligible à l'abattement de 40 %</b>	<b>Montant non éligible à l'abattement de 40 %</b>	<b>Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle</b>	<b>Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle</b>
31/12/2018	450 000,00	304,88	450 000,00		0,00	0,00
31/12/2017	450 000,00	304,88	450 000,00		0,00	0,00
31/12/2016	450 000,00	304,88	382 926,40	67 073,60	0,00	0,00

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

#### **QUATRIÈME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions de l'article L.227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve lesdites conventions conclues au cours de l'exercice écoulé et approuve chacune des conventions précédemment conclues.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix autorisées à voter ; le président et, ou l'associé concerné ne peut pas prendre part au vote ; et leurs actions n'ont pas été prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.**

**CINQUIÈME RESOLUTION**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

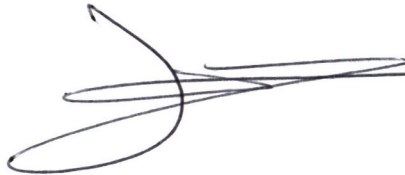
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un associé.

Il a également été établi une feuille de présence signée par les associés.

**Le président**

A handwritten signature consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

**Un associé**

A handwritten signature with a large, sweeping loop on the left side and several horizontal strokes extending to the right.